

Informations de base	
2022/2804(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Prolongation de l'exemption, liée à la capacité de survie élevée, à l'obligation de débarquement pour les praires (<i>Venus</i> spp.), les coquilles Saint-Jacques (<i>Pecten jacobaeus</i>) et les palourdes (<i>Venerupis</i> spp.) en Méditerranée occidentale Complétant 2018/0050(COD) Subject 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique Mer méditerranée région	

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)05700	16/08/2022	